

Faits saillants

du rapport financier et du rapport de
l'auditeur externe pour l'année 2025

4 mai 2026



MOT DU MAIRE

Conformément aux obligations légales, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025. Ce rapport témoigne de la rigueur avec laquelle nous gérons les ressources publiques et de notre engagement constant envers une administration responsable et transparente.

L'année 2025 a été marquée par des investissements stratégiques qui ont permis d'améliorer nos infrastructures, de soutenir nos services et de renforcer la qualité de vie de notre communauté. Nos états financiers démontrent une stabilité budgétaire, appuyée par des revenus de fonctionnement équilibrés et une gestion prudente des dépenses.

Je tiens à exprimer ma gratitude au conseil municipal, à l'ensemble de nos employés ainsi qu'à vous, citoyennes et citoyens, pour votre confiance, votre collaboration et votre engagement envers notre ville.

Ensemble, nous poursuivons la construction d'une communauté dynamique, engagée et tournée vers l'avenir.



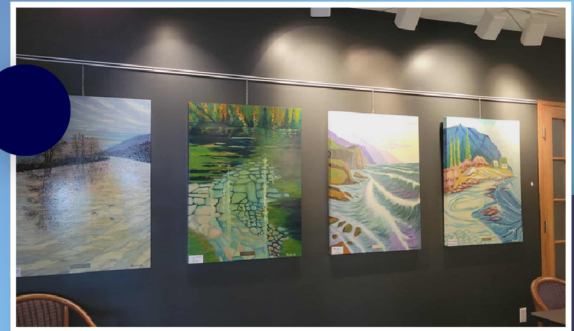
Patrick Mathieu
MAIRE



En vertu de la Loi sur les cités et les villes, article 105.2.2, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue au plus tard en septembre, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe.

Le rapport financier 2025 a été déposé au conseil municipal, le mardi 4 mai 2026. L'auditeur externe et indépendant, Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l. émet un rapport présentant une opinion avec réserve.

À l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Beauceville au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Fondement de l'opinion

avec réserve

L'entité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Aux 31 décembre 2025 et 2024, l'entité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 n'ont pu être déterminées. Nous avons exprimé, pour les mêmes raisons, une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice précédent.

Résultats 2025

L'exercice financier 2025 s'est terminé avec un excédent de fonctionnement de 1 055 014 \$. Le surplus de l'année est principalement attribuable à des revenus supplémentaires non prévus au budget initial ainsi qu'au bon contrôle des dépenses de fonctionnement. L'augmentation des revenus par rapport au budget initial est de 974 000 \$ dont les principales variations proviennent des revenus de vente de terrains dans le parc industriel, les droits de mutations, les revenus d'intérêts et d'arriérés de taxes. Au niveau des dépenses, elles ont été moindres que prévues pour un montant totalisant 81 000 \$ reflétant ainsi un suivi budgétaire rigoureux.



Résultats réels pour 2025

Revenus

Revenus de taxes	11 822 738 \$
Paiements tenant lieu de taxes	834 563 \$
Revenus de transferts (péréquation, subvention MSP, MTQ entretien des chemins, etc.)	1 260 382 \$
Services rendus (aréna, location de glace et restaurant, etc.)	1 963 895 \$
Autres revenus (ventes terrains parc industriel et divers)	732 323 \$
Total (a)	16 613 901 \$

Dépenses

Administration générale	2 059 038 \$
Sécurité publique	1 985 276 \$
Frais de financement	990 025 \$
Hygiène du milieu	3 956 258 \$
Santé et bien-être	33 856 \$
Aménagement, urbanisme et développement	694 580 \$
Loisirs et culture	2 715 586 \$
Transport	4 184 814 \$
Total (b)	16 619 433 \$

Éléments de conciliation à des fins fiscales et affectations

-1 060 546 \$ (c)

Sous-total dépenses

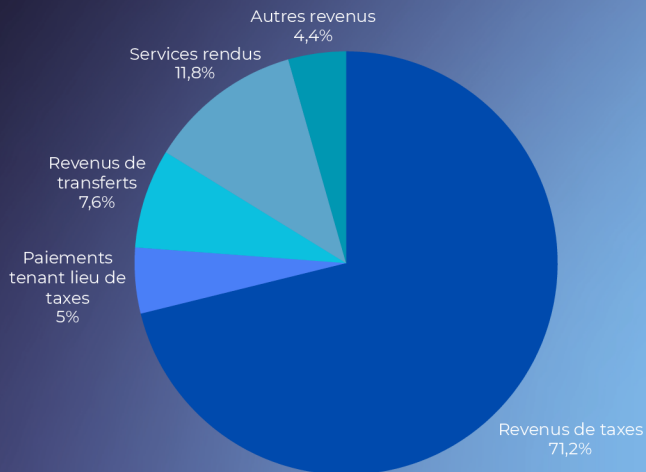
15 558 887 \$ (d)
(= b + c)

Excédent de l'année

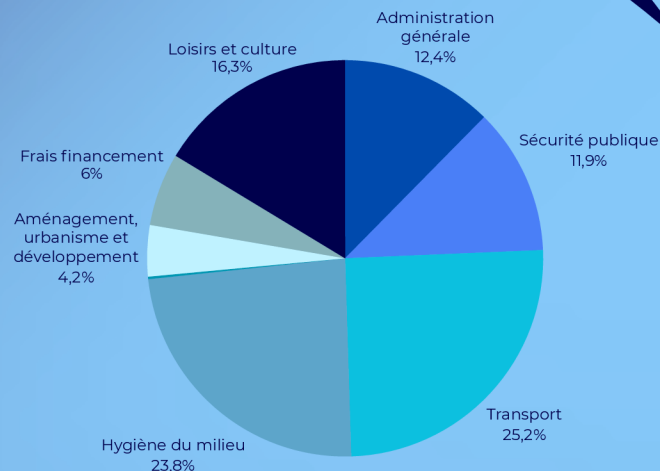
1 055 014 \$
(= a - d)

Résultats réels pour 2025

Revenus



Dépenses



La Ville dispose ainsi d'un excédent accumulé non affecté (surplus libre) de 2 437 705 \$ incluant les résultats de 2025.

De plus, la Ville dispose de fonds réservés totalisant 2 437 593 \$.

Ces fonds sont des sommes pécuniaires mise de côté en prévoyance de la réalisation de grands projets dont celui de la piste cyclable, de l'aréna et plateau multi sportif, le parc industriel, le centre de services municipaux et communautaires, l'aménagement résilient, etc.

Investissements en immobilisations pour 2025

Au cours de l'exercice financier 2025, la Ville de Beauceville a fait des investissements pour un montant total de 3 212 179 \$. Les principaux projets d'immobilisations réalisés ou en cours de réalisation sont les suivants :

Acquisition d'une mini pelle hydraulique	101 487 \$
Acquisition d'un camion incendie autopompe	800 744 \$
Réfection Route Fraser (honoraires professionnels) (PRIMEAU) *	68 162 \$
Réfection du Rang de la Plée (MTQ) *	1 413 181 \$
Centre de services municipaux et communautaires (CSMC) (PRAFI) *	66 974 \$
Acquisition de terrains pour CSMC	126 068 \$
TOTAL:	2 576 616 \$

* Projets subventionnés partiellement selon les divers programmes d'aide financière.

Investissements en immobilisations pour 2025

Camion incendie autopompe



Terrains pour CSMC



Mini pelle hydraulique



Endettement

L'endettement total net à long terme passe de 24 801 575 \$ à 22 854 100 \$, soit une diminution de 1 947 475 \$ (-8 %). À noter que de ce montant est inclus une quote-part de dette à la MRC Beauce-Centre pour les travaux de la piste cyclable d'une somme de 687 422 \$ pour 2025.

La Ville de Beauceville priorise les investissements pour lesquels une aide financière y est greffée. Ainsi, un travail constant de recherche de subventions auprès de divers organismes dans une quête croissante de développement et d'amélioration continue de ses infrastructures, de ses bâtiments, de ses équipements et de ses machineries diverses, etc.

La Ville de Beauceville est soucieuse de son endettement et veille à ce que les investissements réalisés soit en harmonie avec la capacité de la charge fiscale de ses citoyens.

Rémunération des élus

En vertu de l'adoption du projet de loi 122, la Ville doit déclarer la rémunération et les allocations de dépenses des élus dans le rapport financier et sur le site Internet de la Ville.

La rémunération comprend également celle d'un organisme mandataire du conseil ou d'un organisme supramunicipal (par exemple la MRC Beauce-Centre) pour chacun des élu(e)s du conseil municipal 2025.



Prenez note qu'un nouveau conseil a été élu lors des élections du 2 novembre 2025.

Élus	Rémunération (excluant les charges sociales)	Allocation de dépenses
François Veilleux (maire)	62 454 \$	20 294 \$
François Veilleux (MRC)	5 332 \$	- \$
David Veilleux	10 487 \$	5 243 \$
Jérôme Pomerleau	10 123 \$	5 061 \$
Nicole Jacques	10 426 \$	5 213 \$
Kevin Pomerleau	10 305 \$	5 152 \$
Patrick Mathieu (conseiller)	9 260 \$	4 630 \$
Patrick Mathieu (Maire)	8 152 \$	4 076 \$
Patrick Mathieu (MRC)	1 082 \$	541 \$
Vincent Roy	10 851 \$	5 425 \$
Samuel Boutin	1 497 \$	749 \$
Total	139 969 \$	56 384 \$